

Les règles de montage et démontage du matériel ainsi que les consignes de sécurité devront être respectées.

Matériel disponible	Quantité disponible	Quantité demandée	Observations
Podium non couvert plaques de 1.20m x 1.20 m	100 m ²		
Parquet : plaques de 1.20 m x 1.20 m	100 m ²		
Grilles sur pieds (avec 60 clips)	30		
Containers poubelles : 3 bacs jaunes de 660 l - 3 bacs verts de 240 l	6		
Barrières de sécurité sur remorque	100		
Panneaux de signalisation			
Vidéo projecteur Quantum portable Acco-Noho	1		
Ecran pour projection	1		
Support Sono	2		
Pied de micro	1		
Émetteur dans housse + câble de connexion	1		
Haut-parleur dans housse + câble de connexion	1		
Câble d'alimentation micro	1		
Micro HF SM 58 Shure dans trousse (pile à enlever après utilisation)	1		
Micro Work DM-45 Dynamic dans boîtier	1		
Chaises (qui ne doivent pas quitter la salle)	564		
Tables (qui ne doivent pas quitter la salle)	95		
Compteur électrique à réserver et convention à signer au ST			

Clef : eau chaude portique éclairage salle salle judo salle polyvalente vestiaires barrières accès derrière salle

Pour toute autre demande de matériel, la mairie peut contacter des communes voisines afin de répondre à vos besoins.

Merci de préciser votre demande ci-dessous afin que nous puissions l'étudier : _____

Pour le matériel prêté par la mairie, un employé peut assurer le transport avec un véhicule municipal, **aux heures d'ouverture des services**. Des membres de l'association doivent être présents pour assurer la manutention.

Si besoin, cocher la case et indiquer les jour et heure de départ _____

les jour et heure de retour _____

Nombre de personnes de l'association présentes pour assurer l'enlèvement du matériel : : _____



Si vous souhaitez une modification de l'éclairage public, prière d'en préciser les horaires d'extinction :
àh

Cadre réservé à la Mairie

Demande accordée le : _____

Signature de l'adjoint,
Vie associative et Vie scolaire
Patrick EVANO

Vous voudrez bien prendre contact, 2 jours avant la manifestation, avec l'accueil de la Mairie (Tél. : 02.97.80.18.88) pour toute remise de clefs et pour convenir des modalités de mise à disposition du matériel.

En cas de problème, hors heures d'ouverture de la mairie, vous pouvez composer le :

- 06.89.15.31.24 – portable de Monsieur Patrick EVANO
- 06.80.10.97.41 – portable de Monsieur Bernard LE DIAGON

Observations

Dans le cadre de la pandémie sanitaire en cours, il est de la responsabilité du Président de l'association utilisatrice de la salle de désinfecter, en début et fin d'occupation, les surfaces dites contact (poignées de porte, interrupteurs, matériel utilisé...).